



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 65125

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés rencontrées par les étudiants français souhaitant participer à un séjour d'études universitaires dans les universités de la Fédération de Russie. Ce pays, bien que territorialement proche de l'Union européenne, n'en fait pas partie, et à ce titre, se retrouve écarté des facilités générées par la mise en oeuvre du programme Erasmus. Pourtant, son attractivité est certaine, comme en témoigne l'attrait de nombreux étudiants désireux de partir y étudier dans le cadre de leur enseignement. Cependant, hormis le cadre de conventions liant leur université française à un établissement russe, cette possibilité est considérablement restreinte, et nombreux sont les étudiants à devoir se résigner face aux difficultés. Dans l'intérêt des étudiants comme de nos deux pays, il se demande donc si ne pourraient pas être engagées des mesures visant à faciliter les échanges inter-universitaires avec la Russie.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65125

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 août 2001, page 4460